



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 9 décembre 2020 en visioconférence, à huis clos, à compter de 16h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen

Est absente :

Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive et greffière Andrée Bertrand

Note au procès-verbal

La présente séance ordinaire du conseil municipal a été tenue et enregistrée en visioconférence Zoom, à huis clos en présence des membres du conseil et des officiers municipaux.

Avis de convocation

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation daté le 2 décembre 2020. Les délibérations et les discussions, à cette séance extraordinaire portent uniquement sur : L'adoption des prévisions budgétaires 2021.

Ouverture de la séance par la maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2020-12-303 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-12-304 Adoption des prévisions budgétaires 2021

Considérant que le rôle de la Richesse foncière imposable (RFI) pour l'élaboration des prévisions budgétaires 2021 a été déposé le 25 novembre 2020 par le service d'évaluation de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est de 260 781 500.00\$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2021 totalisant un montant équilibré des revenus et des dépenses de 3 668 993.00 \$ tels que présentées par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.



Prévisions Budgétaires 2021 (en dollars)

ÉVALUATION IMPOSABLE	260 781 500.00
REVENUS	



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Taxes foncières générales	1 898 696.00
Tarifications-services municipaux	587 224.00
Paiements tenant lieu de taxes	32 743.00
Transferts	869 506.00
Revenus de sources locales	280 824.00
TOTAL DES REVENUS	3 668 993.00
DÉPENSES	
Administration Générale	816 528.00
Sécurité Publique	380 497.00
Transport	934 484.00
Hygiène du milieu / Environnement	741 267.00
Santé et Bien-être	308.00
Aménagement/Urbanisme/Développement	176 974.00
Loisirs & culture	217 208.00
Frais de financement	152 652.00
Conciliation à des fins fiscales	249 075.00
TOTAL DES DÉPENSES	3 668 993.00
TAUX DE TAXES (du 100.00 \$ / évaluation)	
Total des taux de la taxe foncière	0.6930
Total des taux distincts de la taxe agricole	0.5852

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-12-305 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 16h08.


Gary Lachapelle,
Maire


Yvon Blanchard,
Directeur général, secrétaire-trésorier